



PRO SAILING TOUR 2022

Décisions du jury - Réparation

Cas 3 :

Décision 1 :

Objet : Demande de réparation de Koésio course 4

Décision du jury : le score de Koésio, dans la course 4 n'a pas été aggravé de façon significative.
Demande de réparation refusée.

Décision 2 :

Objet : Demande de réparation de Primonial course 4

Décision du jury : suite à l'abandon de Primonial dans la course 4, son score a été aggravé de façon significative.

Décision du jury : le jury accorde la réparation suivante : moyenne des scores obtenus sur les 3 premières courses courues par Primonial, arrondie au point le plus proche soit 6 points. Cette moyenne s'appliquera sur la course 4 ainsi que sur les courses à venir de coefficient 1 sur l'épisode de Bonifacio. Cette décision s'appuie sur la HSR 64.3 et sur le cas 116 World Sailing.

Le 12 mai 2022 20h00

Chief Umpire

Thierry Poirey